

# La Fondation 'Au Suchiez' COMMUNIQUE

## Aux représentants des médias

### **Neuchâtel aura une nouvelle auberge de jeunesse**

La Ville de Neuchâtel disposera à nouveau d'une auberge de jeunesse dès l'été 2010. La Fondation 'Au Suchiez' va investir 7'785'000 francs dans la construction d'un bâtiment de 84 lits à la rue de l'Ecluse. Bâtie au bas des remparts nord-est du château, la future auberge de jeunesse de Neuchâtel s'appuiera sur un parking souterrain de trois étages dont les 104 places seront louées à l'année aux habitants du quartier.

Idéalement située au centre-ville, bien desservie par les transports publics, la nouvelle auberge de jeunesse comprendra deux étages sur rez-de-chaussée. Le rez sera occupé par des chambres communes offrant une capacité de quatre à six lits. Le premier étage, directement accessible depuis l'extérieur, comprendra des locaux communs ainsi que l'appartement du gérant et la salle à manger qui s'ouvrira sur une grande baie vitrée offrant une vue superbe sur le château. Le deuxième étage abritera les chambres à deux lits. Le prix de la nuitée avec petit déjeuner oscillera entre 30 et 43 francs selon que l'on occupera une chambre à six lits ou à deux lits. Un ascenseur public reliera le parking au chemin accédant au château.

Le parking et l'auberge de jeunesse seront construits sur un terrain que la Ville de Neuchâtel souhaite racheter à son actuel propriétaire à qui elle entend vendre en contrepartie un terrain sis rue Jehanne-de-Hochberg. Des appartements pour personnes âgées - à louer ou en PPE - y seront à terme réalisés sous réserve d'une modification du plan d'aménagement communal. La Ville de Neuchâtel pourra également y emménager l'actuelle crèche de la Place-d'Armes. Une fois propriétaire du terrain de l'Ecluse, le Conseil communal accordera un droit de superficie fixé à 19'530 francs pour 99 ans à la Fondation 'Au Suchiez' afin que celle-ci puisse bâtir l'auberge de jeunesse. Le Conseil général se prononcera le 7 avril sur les différentes modalités nécessaires à cette réalisation. S'il donne son aval au projet, celui-ci sera mis à l'enquête en avril encore et les travaux débuteront en automne.

La Fondation 'Au Suchiez' a vendu en 2004 l'ancienne auberge de jeunesse du Chanet. Elle dispose aujourd'hui de 300'000 francs de fonds propres à consacrer à la nouvelle construction. La Loterie romande a d'ores et déjà accepté de mettre 900'000 francs dans ce projet en faveur de la jeunesse. La Ville et l'Etat de Neuchâtel y investiront respectivement 700'000 et 400'000 francs. Quant à la Fondation Suisse pour le Tourisme Social, qui se chargera de l'exploitation de l'auberge moyennant un loyer de 1'500 francs par mois, elle investira 100'000 francs dans sa construction. Avec des dons privés de l'ordre de 10'000 francs, il suffira de contracter un emprunt bancaire de 5'375'000 francs (en partie cautionné par la Ville) pour réunir les 7'785'000 francs nécessaires à cette construction. En principe, l'auberge sera fermée de novembre à février. Elle devrait enregistrer durant les huit autres mois de l'année entre 7'000 et 9'000 nuitées et réaliser un chiffre d'affaires de 250'000 à 350'000 francs, assurant ainsi sa rentabilité.

Ce projet d'auberge de jeunesse développé par la Fondation 'Au Suchiez' - qui réunit outre la Ville et l'Etat de Neuchâtel, la Fondation Suisse pour le Tourisme Social et des clubs services - permet de combler la lacune qui pénalise depuis plusieurs années Neuchâtel sur le plan de l'hébergement touristique à bas prix, notamment des jeunes et des familles.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

Fondation 'Au Suchiez'  
La présidente, Françoise Jeanneret

Neuchâtel, le 18 mars 2008

**Renseignements complémentaires :**

**Mme Françoise Jeanneret, conseillère communale, présidente de la Fondation 'Au Suchiez' – tél. 032-717.71.01**